



PROCÈS-VERBAL
Réunion du conseil d'administration
des Élites de Beauce-Appalaches
le mercredi 6 juillet 2016, 18h30 à 21h
Centre Lacroix-Dutil, St-Georges

Étaient présents :

Jérôme L'Heureux
Éric Turcotte

Sébastien Bergeron
Sébastien Lambert

Jérôme Veilleux
Anik Bouchard

Étaient absents :

David St-Cyr
Carl Maras

Nicolas Raby
Stéphane Boulanger

Marco Poulin

Entraîneurs présents :

Guillaume Veilleux
José Poulin

Entraîneurs absents :

Simon Larouche
Maxime Joyal
Pierrot Boily

1. Mot de bienvenue.
M. Jérôme L'Heureux souhaite la bienvenue à tous.
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
Il est proposé par Jérôme Veilleux et appuyé par Sébastien Bergeron
3. Adoption et suivi du procès-verbal de la rencontre du 26 mai 2016.
Il sera remis lors de la prochaine rencontre.
4. Retour sur l'AGA
 - a. Points abordés
 - b. Temps : excellent
 - c. Bons coups : salle
 - d. Points à améliorer
5. Évaluation, selon la recherche, de notre performance organisationnelle et nos objectifs de l'année
Présentation par M. L'Heureux de la grille de progression. Elle sera remplie à trois reprises durant l'année.

6. Application du cahier de charge des entraîneurs
Présentation de la mission, de la vision et des valeurs de l'organisation. M. L'Heureux fait le tour rapidement du cahier de charge.
 - a. Utilisation des joueurs
 - b. PDI et Skills : parties à améliorer cette année
 - c. Pratiques conjointes et à l'extérieur : Espoir pratiquera une fois/2 sem. Bantam également.
 - d. Planifications : à remettre mensuellement
 - e. Présences à la remise des bulletins à ESV : autour du 20 nov.
 - f. Autres points :
 - i.
7. Application des politiques : M. L'Heureux demande d'en prendre connaissance. Elles ont été adoptées l'année dernière. Elles se retrouvent dans le cahier de charge.
 - Code de déontologie
 - Gestion des plaintes
 - Prévention de la gestion de la violence et de l'intimidation
8. Attentes envers les entraîneurs et évaluation des entraîneurs : soyez de fiers représentants de la Structure. Soyez justes et équitables envers les joueurs.
9. Réservation des hôtels pour les programmes doubles et les tournois : 20 chambres de réservées pour les tournois. Une chambre payée pour l'entraîneur-chef.
10. Contrats des entraîneurs : le contrat sera signé par les entraîneurs présents dès que la réunion se termine. Pour l'achat de matériel, le faire approuver avant par Éric Turcotte.
11. Camp de sélection : début le 13 août. Chaque entraîneur est responsable de son camp. **PW** : Première coupure : 19 août Dernière coupure: 31 août.
12. Comités à mettre en place
 - a. Financement : à prévoir le 24 août
 - b. Album : soumission à faire
 - c. Comité d'éthique et de discipline : Jérôme et Éric T + le gouverneur ciblé par le joueur + un autre gouverneur
 - d. Comité de sélection des entraîneurs : Éric T. et Jérôme + 2 autres gouverneurs.
 - e. Autres au besoin :

13. Calendrier des rencontres avec les entraîneurs et le CA : les Élités paieront les frais de déplacement des entraîneurs pour ces rencontres.

- a. 24 août (formation sur les interventions efficaces, ce qui selon la recherche favorise l'apprentissage des joueurs, évaluation de notre performance organisationnelle, évaluation de nos objectifs de l'année)
- b. 23 novembre (formation sur les interventions efficaces, ce qui selon la recherche favorise l'apprentissage des joueurs, évaluation de notre performance organisationnelle, évaluation de nos objectifs de l'année et retour sur l'évaluation des joueurs)
- c. 22 février (formation sur les interventions efficaces, ce qui selon la recherche favorise l'apprentissage des joueurs, évaluation de notre performance organisationnelle, évaluation de nos objectifs de l'année et retour sur l'évaluation des joueurs)
- d. 24 mai (évaluation de notre performance organisationnelle, bilan de l'année et objectifs 17-18)

14. Calendrier des rencontres entre les entraîneurs, le directeur des opérations et l'école : Reporté

- a. _____
- b. _____
- c. _____

15. Autres points :

- a. _____
- b. _____
- c. _____

16. Levée de la réunion

JL/ab